

## Forum pour l'entrepreneuriat et la reconversion professionnelle

### Les lauréats rassurés

CNE  
Port-Gentil/Gabon

LE 20 juin dernier, la capitale économique avait accueilli un Forum pour l'entrepreneuriat et la reconversion professionnelle (FERP). À l'initiative du ministère du Pétrole, du Gaz et des Hydrocarbures. Des travaux lancés par le chef du gouvernement, Julien Nkoghe Bekale, en présence de plusieurs membres de son équipe.

Mercredi dernier, les parties prenantes se sont retrouvées pour une réunion d'information au centre Lambert Ona Ovono. Y étaient conviés les 314 lauréats de ce forum, mais également les représentants du ministère du Pétrole, du Gaz et des Hydrocarbures, de l'Office national de l'emploi (ONE),



Une vue des représentants des entités organisatrices du Forum pour l'entrepreneuriat et la reconversion professionnelle.

Photo : CNE



Les lauréats présentés à ce rendez-vous.

Photo : CNE

de l'Association agir pour une Jeunesse autonome (APJA), les sociétés Total Gabon et Serenity Gabon. Il s'est agi, au cours de cette rencontre, de rassurer les lauréats quant aux mesures mises en place pour leur suivi, notamment ceux concernés par les lots compris entre 300 000 francs et 1,5 million

de francs. Pour ainsi dire, les représentants des entités précitées ont décliné aux lauréats, qui commençaient à s'interroger sur la suite de cette initiative, les principales dispositions prises pour les accompagner dans l'intégration et la réinsertion professionnelles.

Le Forum pour l'entrepreneuriat et la reconversion

professionnelle est un programme visant à revaloriser les métiers délaissés par la population au profit de ceux relatifs au pétrole, à encourager l'autonomisation des jeunes et, par-dessus tout, à combattre le chômage. Il s'agit d'une véritable plate-forme de rencontres et d'échanges entre les organismes d'appui et de

conseil, les porteurs de projets et les demandeurs d'emploi.

Le gouvernement, à travers le ministère du Pétrole, du Gaz et des Hydrocarbures, entend organiser ce genre de rencontres dans toutes les provinces, particulièrement celles où s'effectue une activité liée aux hydrocarbures. Autour de diverses thématiques

relatives à l'entrepreneuriat et aux perspectives d'emplois dans le secteur pétrolier, les organisateurs entendent ouvrir de nouveaux horizons et débouchés, afin d'aider le gouvernement à renverser la courbe du chômage croissant. Ce qui a fait dire au ministre du Pétrole, du Gaz et des Hydrocarbures, Noël Mboumba, que "derrière cette initiative, il y a donc tout l'accompagnement qui a été mis en place par le gouvernement, en partenariat avec l'entreprise Total Gabon".

Au final, ces assises sur l'entrepreneuriat et la reconversion professionnelle espèrent lancer une dynamique entrepreneuriale dans des secteurs encore inexplorés avec l'appui-conseil des Petites et moyennes entreprises (PME), des collectivités locales, mais également des associations.

## Front social/Collectif des retraités

### Suspension de son mouvement de grève

SYM  
Port-Gentil/Gabon

EN piquet de grève, depuis mai dernier, devant les bureaux de la délégation provinciale de la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS) de l'Ogooué-Maritime, le collectif des retraités de l'Ogooué-Maritime a levé son mouvement en début de semaine. Permettant ainsi aux agents de la CNSS de reprendre leurs activités professionnelles arrêtées de force par les grévistes pendant près de trois mois.

Cette suspension du mouvement est consécutive aux récentes mesures du gouvernement de rele-



Mme Abessolo, porte-parole des retraités : «Notre dossier a suffisamment avancé».

Photo : Koumou



Une veillée de Ndjembè a été organisée pour remercier les génies.

Photo : Koumou



Les membres du collectif des retraités ont vidé les lieux.

Photo : Koumou

ver de ses fonctions l'ancien directeur général de la CNSS, Nicole Assélé. C'est la réponse des pouvoirs publics au préalable contenu dans le cahier de revendications des grévistes. "Nous avons décidé

de suspendre notre mouvement de grève jusqu'à nouvel ordre. Notre dossier a suffisamment avancé. Donc, nous n'avons plus de raisons de rester là. Nous profitons de cette occasion

pour présenter nos excuses pour le désagrément causé aux usagers de la Caisse et remercions le gouvernement pour avoir donné une réponse satisfaisante à notre requête. Même si la

décision est arrivée en retard", a confié le porte-parole, Mme Abessolo.

Signalons qu'avant de quitter les lieux, les retraités ont organisé une veillée de Ndjembè (une danse

traditionnelle) dans la nuit du dimanche au lundi dernier pour remercier les génies. Les grévistes étant heureux de l'aboutissement de plusieurs dossiers en suspens.

## Environnement/Embellissement de la ville

### Quand plantes et fleurs l'emportent sur les tas d'ordures sauvages

FAE  
Port-Gentil/Gabon

Ici et là ces monceaux de débris sauvages sont créés, enlaidissant les artères de la capitale économique. De nombreux riverains arrivent à les éradiquer en semant en lieu et place des plantes ou, mieux, des fleurs. Une initiative qui gagnerait à faire école.

OFFICIELLEMENT, la ville de Port-Gentil s'étend sur une superficie qui avoisine les 4 950 hectares dont se partagent quatre arrondissements. Chacun d'eux



Après s'être débarrassés des tas d'immondes à cet endroit, les riverains n'ont pas hésité à y planter des fleurs.

Photo : Sidonie Ambonguila



Ailleurs, les dépôts d'ordures ménagères se poursuivent sans relâche.

Photo : Sidonie Ambonguila

comptant plus d'une dizaine de quartiers. Pour couvrir cet espace pour la collecte des ordures ménagères, un seul opérateur économique dont les véhicules n'empruntent que les voies

carrossables et ne pouvant, aux termes de la convention qui le lie à la municipalité, que déployer dans la ville un nombre limité de bacs à ordures, et n'empruntant qu'un circuit préétabli. Il est clair

que dans ces conditions, de larges espaces urbains sont dépourvus de réceptacles réglementaires à même d'être collectés par ledit opérateur. C'est l'une des causes, mais ce n'est pas la seule, de l'appari-

tion de tas d'ordures qui, au fil du temps, deviennent de véritables amoncellements d'immondes aux conséquences environnementales et sanitaires désastreuses.

Las de cohabiter avec ces

détritus, certains riverains n'ont pas hésité, après s'en être débarrassés, à y semer des plantes, plus souvent des fleurs. Décourageant ainsi tous ceux qui ont du mal à parcourir les distances nécessaires à la recherche d'un bac à ordures. Dans de nombreux cas, des mini-jardins avec des bancs publics ont fait leur apparition là où s'étaient amoncelés des déchets urbains.

A tout prendre, ce sont là des initiatives qui gagneraient à être généralisées et à être intégrées dans une politique plus globale d'embellissement de la ville.